



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique de consultation de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, tenue le 10 mars 2025, à 18 h 30, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 702, rue Montcalm à Saint-Joseph-de-Sorel.

Sont présent(e)s, le maire, Vincent Deguise et les conseillers(ères) :

Quartier 2, poste 1 - Ginette Richard
Quartier 2, poste 2 - Mélanie Gladu
Quartier 3, poste 1 - Sophie Dufresne
Quartier 3, poste 2 - Michel Latour

Sont également présents :

Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment et en environnement
Patrick Delisle, directeur général et greffier

Aucune personne du public n'assiste à l'assemblée publique de consultation.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le maire ouvre l'assemblée publique de consultation à 18 h 30.

PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PR2025-02-1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 192 CONCERNANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BANDES TAMPONS DANS LES ZONES INDUSTRIELLES

Le maire demande à l'inspecteur en bâtiment et en environnement de présenter le premier projet de règlement numéro PR2025-02-1 modifiant le règlement de zonage #192 concernant les dispositions relatives aux bandes tampons dans les zones industrielles et en explique les principaux faits saillants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus présents posent quelques questions sur le projet de règlement.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'assemblée publique de consultation est levée à 18 h 45.



Vincent Deguise
Maire



Xavier Rajotte
Inspecteur en bâtiment et en environnement